



Lettre Infos

du SNUipp-FSU 66 du jeudi 14 octobre 2021

Sommaire

- Hommage à Samuel Paty
- AESH
- Infos administratives : demandes de postes adaptés, liste aptitude direction
- L'équipe du SNUipp-FSU 66 + infos de la section

Hommage à Samuel Paty

Le ministère a publié une note aux recteurs concernant la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty. Préalablement à l'envoi de cette note, lors d'une réunion avec le Dgesco le SNUipp-FSU avait rappelé quelques principes :

La spécificité du public du premier degré doit être prise en compte lors de cette commémoration qu'il n'est pas possible de réaliser avec de jeunes enfants. Nous avons fait référence à l'imposition l'année dernière de la minute de silence dans certaines écoles avec toutes les tranches d'âge.

Nous avons insisté sur le libre choix des enseignant·es à organiser ce moment et la nécessité de ne pas l'imposer dans toutes les classes. Par ailleurs, nous avons redit que le travail sur la liberté d'expression est un travail au long cours qui ne peut s'improviser.

Pour rappel, les revirements ministériels et les consignes contradictoires avaient entraîné l'année dernière une grande confusion qui n'avait pas permis à tous les personnels de se réunir pour préparer la journée d'hommage que méritait notre collègue. On peut donc légitimement se questionner sur les motivations réelles de notre ministre.

Au vu du courrier du ministre au recteur, il faut donc s'en tenir à la phrase :

« Les écoles et les établissements **pourront** organiser un temps de recueillement en mémoire de Samuel Paty, et consacrer une heure de cours du vendredi 15 octobre 2021 à un temps d'échanges, dont le contenu sera laissé au choix des équipes en fonction de leurs situations respectives et en tenant compte notamment de l'âge des élèves. »

C'est bien ce texte qui fait référence et aucune injonction ne pourra donc déborder de ce cadre.

AESH

Toutes les raisons de poursuivre et amplifier la mobilisation !

Les organisations FSU 66, FNEC-FP-FO 66, CGT Educ'action 66, SUD éducation 66-11 jugent nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour :

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.

Manifestation AESH
(suivie d'une audience en préfecture avec le DASEN)
Mardi 19 octobre à 10 heures
Place de la Victoire 66000 Perpignan

Pique-nique tiré du sac
12h30 place de la Victoire

Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !



Pour nous joindre : snu66@snuipp.fr ; 04 68 50 78 44

Nos permanences au siège du SNUipp-FSU 66 (18, rue Condorcet à Perpignan) :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h
- le mercredi matin de 9h à 12h

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 9 militant.es, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD